

**SOCIETE VOSGIENNE DE PROTECTION ANIMALE -
BROUVELIEURES 88600**

COMMUNIQUE DE PRESSE



La Confédération Nationale des SPA de France ⁽¹⁾ se porte partie civile contre les pratiques d'abattage illégaux révélées à Alès

L214 a dévoilé une enquête vidéo accablante pour l'abattoir régional d'Alès (Gard).

Les images sont difficilement soutenables. Des chevaux, mal étourdis, reprennent conscience sur la chaîne d'abattage. Les cochons sont gazés. Les moutons sont égorgés en pleine conscience dans un tonneau rotatif avec pleine vue sur la salle où sont découpés leurs congénères. Des bovins conscients sont égorgés à même le sol ou sont suspendus par une patte et agonisent pendant de longues minutes.

La souffrance des animaux, déjà considérable quand la réglementation sur la protection des animaux est respectée, est ici décuplée par le non-respect de la législation.

Après avoir fermé les yeux sur plusieurs dénonciations, la mairie d'Alès a finalement cédé et a prononcé la fermeture de l'établissement.

Mais ces pratiques ne sont malheureusement pas le fait d'un seul établissement.

La Confédération Nationale des SPA de France condamne ces pratiques de longue date (voir sur notre site : cnspa.fr, rubrique « actualités », « campagne abattage ») aux côtés d'autres associations de protection animale et pointe la trop rare présence des inspecteurs vétérinaires aux postes d'abattage, carence confirmée par les rapports les plus récents de l'OAV (Office Alimentaire et Vétérinaire) de la Commission européenne.

Par ailleurs, en juillet 2013, à l'issue d'une enquête minutieuse, la mission sénatoriale d'information sur la filière viande avait préconisé d'« *imposer des contrôles physiques des vétérinaires au poste d'abattage,...* », proposition n° 39 du rapport final.

Afin qu'il soit mis un terme définitif aux pratiques dénoncées, parfaitement indignes d'un pays qui a reconnu en 2015 le statut d'être sensible aux animaux, la CNSPA a décidé de porter plainte. Elle souhaite que toute la lumière soit faite sur ces faits honteux et qu'une condamnation exemplaire soit prononcée à l'encontre des responsables que l'enquête désignera.

Contact presse : Edith QUIE – 03 29 50 21 32
qui rassemble 260 associations de protection animale en France métropolitaine et dans les DOM-TOM.

Défense de l'Animal
Confédération Nationale des S.P.A. de France
Reconnue d'utilité publique – Fondée en 1926
26 rue Thomassin – 69002 LYON – Tél : 04 78 38 71 85 – Fax : 04 78 38 66 88
Courriel : cnspa@cnspa.fr – Site Internet : www.cnspa.fr